



* **NOUS SOMMES**
SOQUIJ | Intelligence juridique

Québec 

* **SOQUIJ** | Intelligence juridique

Cette publication est également disponible sur notre site Internet à l'adresse
soquij.qc.ca/fr/a-propos/rapports-annuels

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur
la Société québécoise d'information juridique en vous adressant à :

Société québécoise d'information juridique

Direction du développement des affaires et des relations avec la clientèle
715, rue du Square-Victoria, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H7

Téléphone : 514 842-8745
Sans frais : 1 800 363-6718

Internet : soquij.qc.ca



MONSIEUR JACQUES CHAGNON

Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le trente-huitième rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique, organisme créé par la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (R.L.R.Q., chapitre S-20).

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de la Société québécoise d'information juridique pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

La ministre responsable de l'application de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*,

Stéphanie Vallée

Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec



MADAME STÉPHANIE VALLÉE

Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2015.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 16 de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*.

Recevez, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Philippe-André Tessier, avocat, CRIA
Président



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	06
Mot du directeur général	07
Présentation de la Société	10
Bilan des activités 2014-2015	24
Les exigences législatives et gouvernementales	33
États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2015	35

MOT DU PRÉSIDENT

MADAME LA MINISTRE,

Au nom du conseil d'administration de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de gestion 2014-2015.

Après un peu plus d'une année à titre de président de SOQUIJ, je peux affirmer que je connais cette organisation essentielle pour la bonne marche de notre système de justice, que je la comprends et que je suis fier d'en être le porte-parole. Non seulement je constate l'important rôle qu'elle joue sur l'échiquier juridique québécois, mais il m'est également possible d'imaginer le rôle central qu'elle jouera dans un avenir rapproché sur ce même échiquier.

L'année 2014-2015 marque pour plusieurs raisons la fin d'une ère et le début d'une autre pour SOQUIJ :

- Premièrement, ce fut une année où des compressions importantes ont été faites dans tous les secteurs d'activités, tout en maintenant l'offre de services, pour collaborer aux efforts de redressement des finances publiques du Québec et contrer la baisse des revenus.

Le marché de l'information juridique est en mouvance et se transforme rapidement dans un espace où la gratuité de l'information est de plus en plus la norme. C'est dans ce contexte que SOQUIJ doit trouver le moyen d'autofinancer ses activités tout en respectant les contraintes auxquelles elle est assujettie. Un tour de force !

- Deuxièmement, c'est l'année qui marque concrètement le passage au nouveau Portail SOQUIJ et à son nouvel environnement de recherche. Au 31 mars 2015, près de 55 % des utilisateurs étaient migrés dans le nouvel environnement. Il s'agit sans nul doute du plus gros projet jamais mené à bien par SOQUIJ depuis sa création, en 1976. Nous avons fait peau neuve dans l'optique de mieux servir nos utilisateurs et de mieux répondre à leurs besoins.
- Troisièmement, l'année 2014-2015 a vu SOQUIJ s'investir plus que jamais en matière d'administration de la justice. Plusieurs projets en développement sont marqués par cette volonté de mettre à profit notre expertise technologique et notre statut de société d'État au service de la justice, des professionnels du droit et, bien sûr, des citoyens. Nous affirmons ainsi notre désir de participer activement à l'informatisation de la justice. Le projet phare en la matière cette année aura été celui portant sur les avis d'exécution. L'aboutissement de ce projet surviendra au début de 2016.

Maintenant, au-delà du travail de repositionnement qui est fait au sein de notre organisation, le milieu de la justice doit également avoir le courage de dégager certaines grandes orientations en matière d'information juridique.

En ce sens, SOQUIJ salue l'initiative du ministère de la Justice du Québec dans la mise sur pied d'un comité sur l'information juridique. Nous réitérons notre désir de travailler à une dynamique renouvelée entre les différents intervenants du milieu pour mieux servir nos publics.

Je remercie tous les membres du conseil d'administration du soutien, du temps et de l'intérêt qu'ils consacrent à SOQUIJ. Il est extrêmement motivant de travailler à vos côtés.



Je remercie également tous les employés pour le travail qu'ils effectuent au quotidien afin d'offrir des produits et services de la plus haute qualité. Les défis des prochains mois sont grands, mais combien stimulants. Nous avons besoin de chacun de vous !

Au nom des membres du conseil d'administration et de tous les employés de SOQUIJ, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,



Philippe-André Tessier, avocat, CRIA



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DANS LES COULISSES DU NOUVEAU PORTAIL SOQUIJ

Au moment où j'écris ces lignes, SOQUIJ déploie auprès de ses utilisateurs son portail et son nouvel environnement de recherche. En effet, c'est le dernier jalon d'un projet d'envergure qui a mobilisé et occupé un grand nombre de personnes dans notre organisation.

Cet accomplissement organisationnel mérite d'être signalé avec fierté. Comme utilisateur, il est parfois difficile d'évaluer ce qu'il en coûte à une organisation de remodeler, voire de transformer complètement, l'un de ses produits phares. La gestion d'un tel chantier prend à certains moments des allures de marathon.

Or, SOQUIJ voit enfin la ligne d'arrivée ! Et cela, elle le doit à de nombreuses personnes qui ont travaillé avec détermination et engagement à faire de ce projet un succès.

LE NOUVEAU PORTAIL SOQUIJ ET LE NOUVEAU SERVICE RECHERCHE JURIDIQUE, CE SONT :

- 55 personnes à SOQUIJ qui ont contribué à ce projet;
- Des milliers d'heures de travail investies dans le projet dans la dernière année; et
- Plus de 17 000 utilisateurs à migrer.

Je suis extrêmement fier de tout ce travail accompli, d'autant plus qu'il s'agit là d'un produit qui a été entièrement mis au point chez nous, par nos employés. Un produit maison qui répond aux plus hauts standards de qualité et qui n'aura de cesse d'évoluer pour se coller à vos besoins futurs en matière de recherche juridique.

SOQUIJ sait marier judicieusement son savoir juridique à son savoir technologique. C'est là toute la force et toute la valeur ajoutée de notre grande équipe.

Je remercie tous les employés de SOQUIJ des efforts investis cette dernière année et je les salue pour la grande qualité de leur travail.



Claude Paul-Hus, MBA, FCPA, FCMA

2014



Magazine *Jurisprérence* : Crime et châtime

SOQUIJ ET CANLII «CONNECTENT» pour diffuser des commentaires et des résumés sur CanLII Connecte !



Migration du Portail SOQUIJ et du service Recherche juridique vers SQL 2012 pour plus de performance

Déploiement de la facture en ligne des services de SOQUIJ

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et SOQUIJ s'unissent pour mieux informer les entrepreneurs

Ajout des données du greffe de la Cour municipale de Sept-Îles au service Plumitifs

Entente avec l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU)

04

Retrait par le CAIJ des accès au service AZIMUT, Documentation juridique dans ses bibliothèques

05

INSTALLATION DE POSTES DE TRAVAIL DANS LES BUREAUX DE SOQUIJ donnant accès sans frais aux services en ligne Juris.doc et Collections

07

Ajout des données du greffe de la Cour municipale d'East Angus au service Plumitifs

09

OUVERTURE DU PORTAL ET DE RECHERCHE JURIDIQUE aux étudiants et aux professeurs des facultés de droit, des programmes de gestion des ressources humaines et des techniques juridiques.

Magazine *Jurisprérence* : La Cour d'appel remet les pendules du Tribunal des professions à l'heure

10

Nouvelle version du *Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information*

Introduction des formations thématiques données par les conseillers juridiques et les agents de formation de SOQUIJ



TROUVÉ !



Mise en ligne d'une nouvelle version du Portail SOQUIJ et de Recherche juridique

Ouverture du Portail et de Recherche juridique aux organismes gouvernementaux, à la magistrature et aux utilisateurs du ministère de la Justice



«À vos cas» : première diffusion des chroniques juridiques de SOQUIJ sur MA tv en collaboration avec les Cliniques Juripop

Ajout des données du greffe de la Cour municipale de Rivière-du-Loup au service Plumitifs



Magazine *Jurisprudence* : Mourir dans la dignité

MISE EN LIGNE D'UNE NOUVELLE VERSION DU PORTAIL SOQUIJ ET DE RECHERCHE JURIDIQUE

Ouverture du Portail SOQUIJ et du service Recherche juridique à une sélection de clients majeurs

11

SOQUIJ SIGNE LA DÉCLARATION DE PRINCIPE SUR LA JUSTICE PARTICIPATIVE

Ajout des décisions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

12

Nouvelle juridiction diffusée par SOQUIJ : le Tribunal de la sécurité sociale

2015

01

Ouverture du Portail SOQUIJ et du service Recherche juridique aux nouveaux clients

INTRODUCTION DU TARIF À 5,55 \$ pour la consultation de tous les documents liés à une même décision dans le service Recherche juridique

02

Ouverture du Portail SOQUIJ et du service Recherche juridique aux clients de Juris Concept

03

Participation de SOQUIJ et de la Chambre des notaires du Québec aux Journées Éducaloi



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), fondée en 1976, assume un mandat qui lui a été confié par l'Assemblée nationale et relève du ministre de la Justice du Québec. Elle assure son autofinancement par la vente de ses produits et services.



CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN DATE DU 31 MARS 2015)

NOMMÉS APRÈS CONSULTATION DU
BARREAU DU QUÉBEC

M^e Philippe-André Tessier, président*
Associé, Robinson Sheppard Shapiro

M^e Anouk Fournier
Rebuts solides canadiens inc.

M^e Nathalie Guertin
Coordonnatrice des comités, Barreau de Montréal

NOMMÉ APRÈS CONSULTATION DE LA
CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC

M^e Claude Laurent
Directeur général de l'Ordre professionnel
de la physiothérapie du Québec

NOMMÉS SUR LA RECOMMANDATION DES
JUGES EN CHEF DES COURS DE JUSTICE

L'honorable Pierre E. Audet
Juge en chef adjoint à la Cour du Québec

L'honorable Yves-Marie Morissette*
Juge à la Cour d'appel du Québec

NOMMÉS SUR LA RECOMMANDATION
DU MINISTRE DE LA JUSTICE

M^e Carol-Ann Croteau
Direction des services judiciaires de la métropole,
ministère de la Justice du Québec

M^e Michel Paquette
Conseiller au bureau de la sous-ministre,
ministère de la Justice du Québec

NOMMÉS SUR LA RECOMMANDATION
DES DOYENS DES FACULTÉS DE DROIT

M^e Nicolas Vermeys, vice-président*
Professeur à la Faculté de droit de
l'Université de Montréal

M^e Daniel Boyer
Bibliothécaire en chef de la bibliothèque
de droit Nahum Gelber, Université McGill

NOMMÉS SUR LA RECOMMANDATION
DU MINISTRE RESPONSABLE DE
L'APPLICATION DE LA *LOI SUR LE
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU
QUÉBEC*

M^{me} Sylvie Ferland*
Directrice des Publications du Québec,
Centre de services partagés du Québec

M. Jean Métivier
Directeur général des services de
communication, Centre de services partagés
du Québec

* Membres du comité exécutif.



NOTRE MISSION

Nous analysons, organisons, enrichissons et diffusons le droit au Québec et cette valeur ajoutée nous permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions, ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit.



NOUS SOMMES SOQUIJ



De gauche à droite : M^{es} Nicolas Vermeys, Michel Paquette, Claude Laurent, Carol-Ann Croteau, Philippe-André Tessier et Nathalie Guertin, l'honorable Pierre E. Audet, M. Jean Métivier, M^e Daniel Boyer, l'honorable Yves-Marie Morissette et M. Claude Paul-Hus (absentes de la photo : M^e Anouk Fournier et M^{me} Sylvie Ferland).

* SOQUIJ

CONSEIL D'ADMINISTRATION
M^e Philippe-André Tessier, président

COMITÉ EXÉCUTIF
M^e Philippe-André Tessier, président

DIRECTION GÉNÉRALE
M. Claude Paul-Hus, directeur général

AFFAIRES JURIDIQUES

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
DES AFFAIRES ET DES
RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE
M^e Geneviève Fortin, directrice

BUREAU DES PROJETS
M^e Julie Allard, directrice

DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION
M. Benoît Raymond, directeur

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES ET FINANCIÈRES
M^{me} Ana Cerqueira, directrice

DIRECTION DE
L'INFORMATION JURIDIQUE
M^e Danielle Blondin, directrice

DÉVELOPPEMENT
DES AFFAIRES

DÉVELOPPEMENT
DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

RESSOURCES
HUMAINES

RÉDACTION

MARKETING

INFRASTRUCTURES
ET EXPLOITATION

COMPTABILITÉ ET
APPROVISIONNEMENT

RÉCEPTION DES JUGEMENTS,
DOCUMENTATION ET ÉDITION

SERVICES À LA CLIENTÈLE



DU NOUVEAU DANS LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'année 2014-2015 a été marquée par quelques changements dans la structure organisationnelle de la Société.

À la suite du départ à la retraite du directeur des produits et services, M^e Daniel Champagne, SOQUIJ a procédé à la nomination de M^e Danielle Blondin à titre de directrice de l'Information juridique et de M^e Geneviève Fortin en tant que directrice du Développement des affaires et des relations avec la clientèle.

M^e Blondin est responsable des activités de planification et de gestion de la rédaction, des activités de production technique des produits et de la gestion des partenaires fournisseurs de contenus juridiques.

Pour sa part, M^e Geneviève Fortin est responsable du développement des affaires, du service à la clientèle, des activités de marketing, de communications et de relations publiques.

Ces deux directrices participent au comité de direction de la Société, qui comprend maintenant six membres, dont quatre sont des femmes.

Une équipe dédiée au support et à l'évolution des systèmes a été mise en place dans le secteur Infrastructures et exploitation de la Direction des systèmes d'information. Cette équipe d'analystes et de techniciens polyvalents assure la maintenance des applications existantes et la prise en charge des besoins internes. Cela permet au secteur Développement des systèmes d'information de se concentrer sur la réalisation des projets en cours.

Le secteur Services à la clientèle a aussi connu quelques changements. Une réingénierie des processus a engendré le transfert de la ressource responsable des comptes à recevoir de la comptabilité vers le service à la clientèle. Cela reflète l'utilisation des nouveaux outils technologiques liés à l'administration, notamment la facture électronique, déployée à l'ensemble des clients.

La description des différentes directions et le tableau de la composition du personnel sont disponibles sur le site Internet de la Société : soquij.qc.ca/fr/a-propos/l-equipe.



* L'INTELLIGENCE JURIDIQUE DE SOQUIJ

01 RÉCEPTION

- Plus de 100 000 décisions reçues annuellement
- Fonds documentaire de plus de 1,3 million de décisions
- Plusieurs millions de dossiers judiciaires provenant de tous les plumitifs des palais de justice
- Plus de 10 millions de dossiers judiciaires de 83 des 88 cours municipales du Québec
- Des centaines d'articles de doctrine

02 TRAITEMENT DE L'INFORMATION JURIDIQUE

- 353 316 décisions résumées
- 17 544 décisions caviardées*
- Plus de 73 000 fiches Le Citateur
- Près de 60 000 fiches Historique
- Plus de 500 000 dossiers judiciaires des Plumitifs avec un hyperlien vers le jugement
- 609 098 références neutres attribuées aux décisions
- Plus de 60 serveurs et 7 unités de stockage réseau



01



02



03



03 DIFFUSION

- Plus de 540 000 visiteurs sur le site SOQUIJ
- Plus de 7 millions de documents consultés sur le site Services aux citoyens
 - Près de 2 millions de sessions sur le site SOQUIJ
 - 43 759 codes d'accès actifs au Portail SOQUIJ
- Environ 5 000 sessions dans le Portail SOQUIJ hebdomadairement
- Plus de 14 000 codes d'accès au Portail SOQUIJ disponibles pour les professeurs et les étudiants
- Plus de 7 000 courriels transmis quotidiennement pour nos abonnées aux Express

* Le caviardage consiste à masquer, dans certaines décisions, tout ce qui permet d'identifier quelqu'un, qu'il soit partie ou victime dans le cadre d'un dossier particulier. Voir la Politique sur le caviardage de SOQUIJ : soquij.qc.ca/documents/file/corpo_politiques/politique-sur-le-caviardage.pdf

01 RÉCEPTION

SOQUIJ est le point de chute de toutes les décisions rendues par les tribunaux judiciaires et administratifs du Québec.

Extraits du Règlement sur la cueillette et la sélection des décisions judiciaires et du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

- 1. Les greffiers des tribunaux judiciaires du Québec expédient à la Société québécoise d'information juridique une copie de toutes les décisions judiciaires motivées.
Règlement sur la cueillette et la sélection des décisions judiciaires, chapitre S-20, r. 1*
- 6. Un organisme public qui rend des décisions motivées dans l'exercice de fonctions juridictionnelles les expédie à la Société québécoise d'information juridique qui les diffuse, conformément au règlement adopté en vertu de l'article 21 de la Loi sur la Société québécoise d'information juridique (chapitre S-20), sur son site Internet mettant à la disposition du public les décisions des tribunaux judiciaires, des tribunaux administratifs et autres organismes.
Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, chapitre A-2.1, r. 2*

ANONYMISATION ET CAVIARDAGE

Le processus de réception comprend l'anonymisation des décisions et le caviardage de certains renseignements, l'attribution de la référence neutre et la classification par domaines de droit selon le plan de classification, qui contient 62 domaines de droit.

HYPERLIENS

Dès la réception des décisions, un logiciel d'intelligence artificielle procède au repérage des lois, des décisions et des doctrines citées dans les décisions. Ce programme a permis, cette année, de créer mécaniquement des hyperliens dans plus de 711 000 documents. C'est ce qu'on appelle l'extraction automatique des données. Au total, il existe près de six millions d'hyperliens dans nos services.

TYPE DE LIEN	QUANTITÉ d'hyperliens
Législation citée	3 617 015
Jurisprudence citée	1 952 927
Doctrine citée	44 642

ACCESSIBILITÉ

Les autres éditeurs profitent également de notre rôle de dépositaire de toutes les décisions. Ils peuvent ainsi télécharger les textes intégraux des décisions diffusées à partir de la section **Service aux citoyens** pour leur propre processus éditorial.

D'autre part, nous recevons tous les textes des revues juridiques avec lesquelles nous avons conclu des ententes pour bonifier notre **Doctrine**. De plus, l'Éditeur officiel et les gazettes officielles nous fournissent toutes les informations pour permettre la mise à jour des données législatives disponibles dans nos services.

SOQUIJ reçoit quotidiennement les nouvelles informations saisies par tous les greffes des cours municipales partenaires du service **Plumitifs**. Le service donne également accès aux données des plumitifs des palais de justice du Québec.

Pour le service **Collections**, SOQUIJ et ses partenaires sont en communication continue afin de procéder aux mises à jour des ouvrages diffusés.

02 TRAITEMENT DE L'INFORMATION JURIDIQUE



SOQUIJ compte sur une quinzaine de conseillers juridiques et six techniciens en documentation pour indexer tous les textes intégraux et les résumés selon un vocabulaire contrôlé et les enrichir d'hyperliens et de références vérifiées.

Chacune des décisions reçues est lue et celles respectant des critères de sélection prédéterminés font l'objet d'un résumé. Ces critères de sélection sont :

- la nouveauté d'un point de droit,
- l'influence de la décision sur un courant jurisprudentiel,
- la particularité d'une situation de fait,
- le lien avec une problématique sociale ou
- la valeur documentaire de la décision.

Chaque résumé est catégorisé par intérêt jurisprudentiel représenté par des astérisques :

*** intérêt élevé

** intérêt moyen

* cas d'application

OUTILS COMPLÉMENTAIRES

La fiche **Le Citateur** permet de découvrir rapidement de quelle façon une décision a été reçue par d'autres juges ou décideurs, si elle a été citée et avec quelle orientation (appliquée, expliquée, critiquée, etc.).

L'Historique permet de visualiser le cheminement d'une cause et de faire le suivi de la décision grâce à des vérifications effectuées régulièrement par nos techniciens judiciaires.

La doctrine publiée au Québec depuis 40 ans est également traitée par SOQUIJ. Elle compte plus de 28 000 fiches résumées, classifiées et indexées, et plus de 8 000 textes intégraux des articles.

Des hyperliens vers la législation citée sont en outre ajoutés aux décisions.

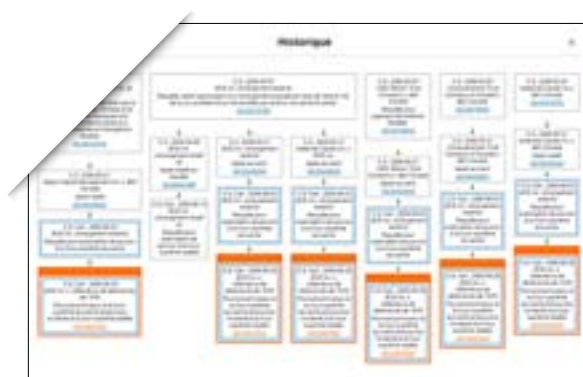
Quotidiennement, SOQUIJ diffuse les données à jour des **plumitifs**, tant celles des palais de justice que celles des cours municipales. Elle fournit également à ses abonnés des interfaces de consultation conviviales pouvant être consultées d'où bon leur semble. SOQUIJ ajoute des hyperliens vers les décisions rendues dans les dossiers.

Le service **Collections** comprend des publications de référence qui ont été migrées vers une version électronique. Ce format permet une accessibilité, une navigation et une consultation efficaces des données. Ce contenu complète la masse documentaire de jurisprudence et de législation du service Recherche juridique.

UN CENTRE DE TRAITEMENT HAUTEMENT TECHNOLOGIQUE

Une vingtaine d'analystes et de techniciens en informatique conçoivent, mettent au point et gèrent près d'une quinzaine d'applications internes pour recevoir, traiter et diffuser toutes ces données, en plus de travailler avec des applications de partenaires pour combler certains besoins particuliers de la Société.

Tous les contenus des services du Portail SOQUIJ sont hébergés dans un centre d'hébergement de grade Tier 4, qualifié de l'une des plus hautes cotes de sécurité au Canada. Cela nous assure d'une fiabilité cruciale du réseau et d'un niveau de sécurité exceptionnel.



Fiche Historique de la décision *BCE Inc. c. Détenteurs de débetures de 1976* (C.S. Can., 2008-06-20), 2008 CSC 69, SOQUIJ AZ-50497605, J.E. 2009-43, [2008] 3 R.C.S. 560

03 DIFFUSION



INFORMATION JURIDIQUE POUR TOUS LES CITOYENS

La section Services aux citoyens du site SOQUIJ est le point d'accès central aux décisions rendues au Québec par les tribunaux judiciaires et administratifs. Les citoyens, les juristes, les médias et les éditeurs peuvent tous profiter d'un accès sans frais à la jurisprudence québécoise. Les décisions sont généralement diffusées dans un délai de 24 heures suivant leur réception à SOQUIJ.

- Plus de 90 tribunaux judiciaires et administratifs
- Sélection de décisions « À la une »
- Traduction de décisions d'intérêt pancanadien

Services aux citoyens	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de décisions	806 333	910 291	1 041 664
Nombre de visites	1 425 406	1 481 957	1 289 261

BLOGUE ET RÉSEAUX SOCIAUX

SOQUIJ contribue aussi à la diffusion d'information et d'analyses jurisprudentielles par l'entremise de son blogue. Elle est également présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter pour communiquer de façon rapide et efficace de l'information juridique à ses « amis » et « abonnés ».

Nous contribuons aussi aux blogues LesAffaires.com, au Blogue du Comité de recherche et législation de l'AJBM (CRL), au Sunday Summaries de SLAW, le magazine juridique canadien en ligne, et, depuis cette année, à CanLII Connecte.

STATISTIQUES RÉSEAUX SOCIAUX

	2013	2014	% DE PROGRESSION
 (Amis)	674	1 196	77 %
 (Abonnés)	1 308	1 765	35 %
 (Abonnés)	697	1 330	91 %
 (visites)	86 000	117 433	36 %

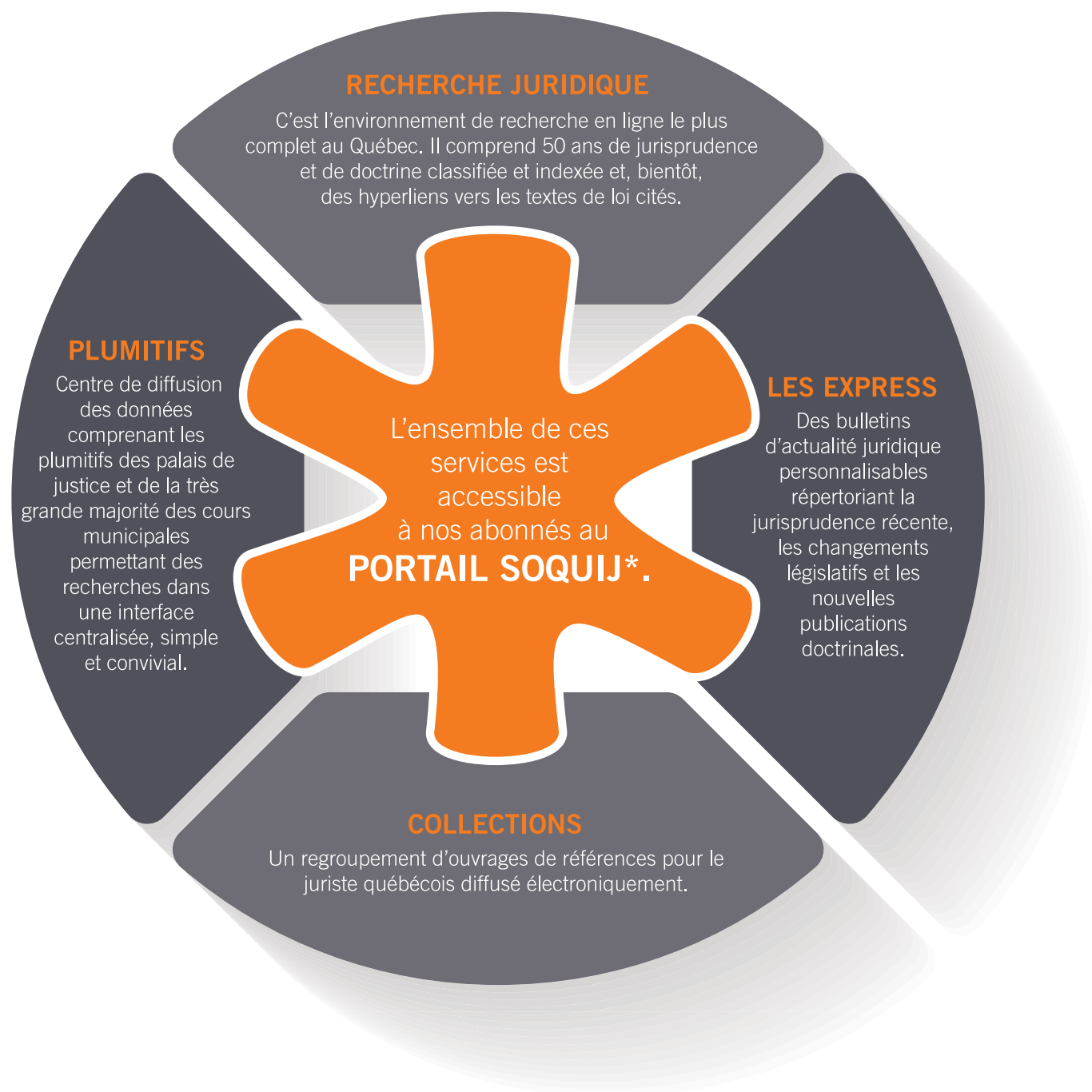
Tweet le plus populaire avec 2 110 impressions le 19 mars 2015.



NOUVEAU PORTAIL SOQUIJ:

Information juridique à valeur ajoutée

Avec le nouveau Portail SOQUIJ, la Société propose à sa clientèle des outils performants et intelligents pour le professionnel d'aujourd'hui.



RECHERCHE JURIDIQUE

- 40 ans de travail éditorial éprouvé
- 353 316 décisions résumées et catégorisées selon des critères établis
- Plus de 73 000 fiches Le Citateur et près de 60 000 fiches Historique
- Recensement de 50 publications, dont la *Revue du Barreau*, la *Revue du Notariat*, la *Revue légale* et les revues juridiques des 5 grandes facultés de droit civil

*L'accès à ces services et leur consultation sont tarifés.

LES EXPRESS

- Près de 6 000 décisions diffusées
- Plus de 7 000 courriels transmis quotidiennement
- Bulletin unique à chacun : intérêt jurisprudentiel, juridiction, domaine de droit, etc.

COLLECTIONS

Un regroupement d'ouvrages de référence : le *Code civil du Québec annoté Baudouin Renaud*, l'*Alter Ego – Code de procédure civile du Québec*, la *Loi sur la protection de la jeunesse annotée* et le *Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information*.

- Plus de 40 000 annotations provenant d'auteurs réputés
- Plus de 50 000 décisions répertoriées
- Mises à jour régulières

PLUMITIFS

Plumitifs des palais de justice

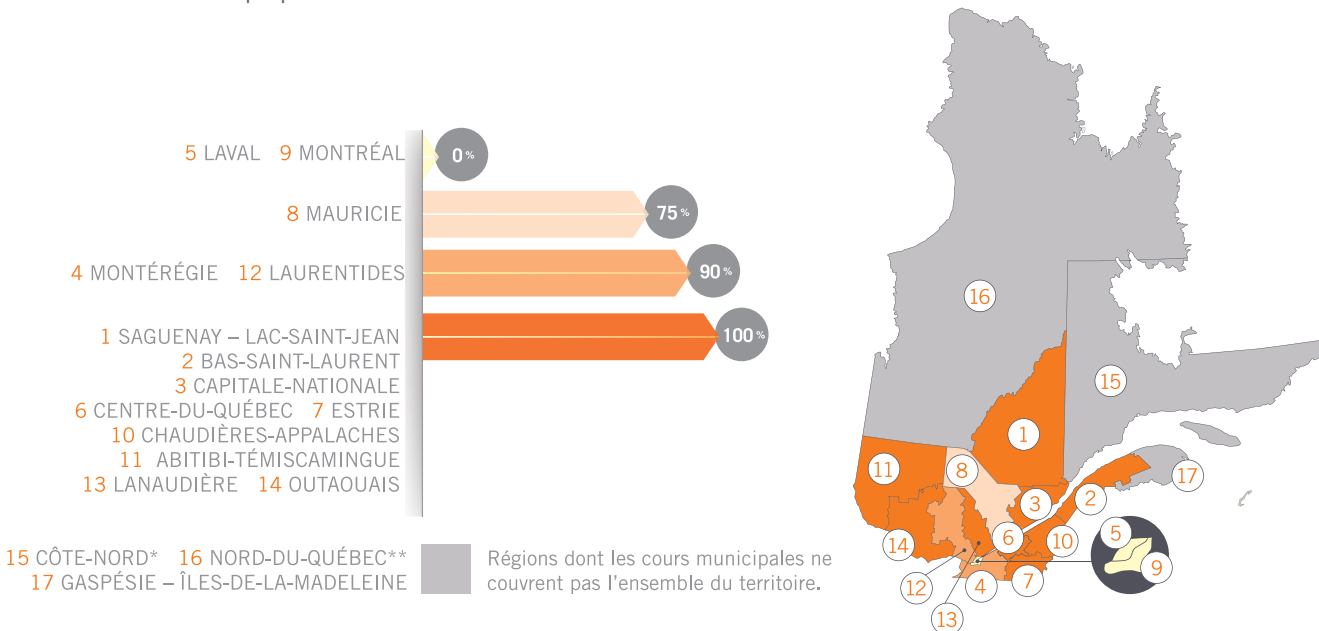
Conçus en partenariat avec le ministère de la Justice du Québec, les plumitifs des palais de justice couvrent l'ensemble du territoire québécois, avec plus de 50 districts.

- Près de 25 juridictions couvertes en matière civile, pénale et statutaire
- Accès direct aux jugements diffusés par SOQUIJ à partir des plumitifs

Plumitifs des cours municipales

Le service Plumitifs est un entrepôt de plusieurs millions de dossiers concernant les poursuites entamées dans les cours municipales et les palais de justice du Québec, notamment en vertu du *Code criminel*, du *Code de la sécurité routière* et des règlements municipaux.

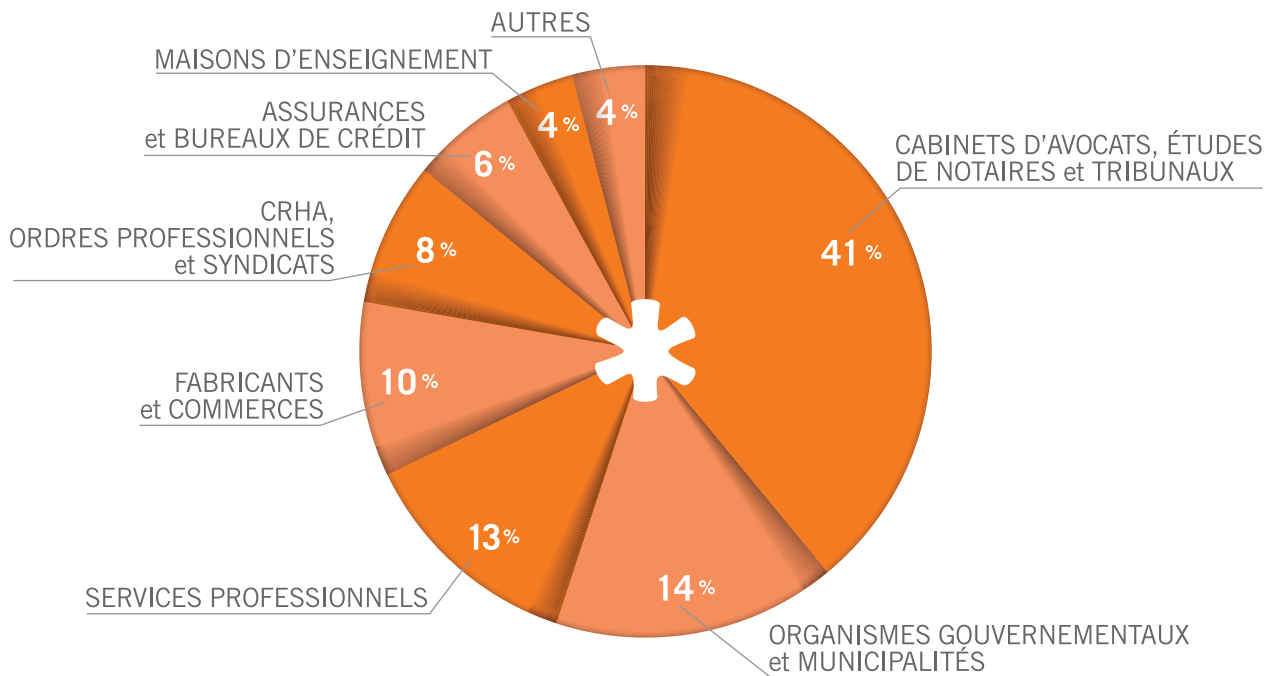
- 83 cours municipales participantes
- Mise à jour quotidienne
- Accès en tout temps pour les utilisateurs du Portail SOQUIJ



* CLIENTÈLES ET PARTENAIRES

Devant assurer son autofinancement par la vente de ses produits et services, SOQUIJ travaille au bénéfice d'une clientèle diversifiée. Les 43 759 codes d'accès au Portail SOQUIJ actifs se répartissent entre avocats, juges, notaires, professeurs de droit, étudiants en droit, conseillers en ressources humaines, chercheurs et parajuristes. Nos clients se retrouvent parmi les cabinets d'avocats, les ordres professionnels, les juristes de l'État, les syndicats, les compagnies d'assurances, etc.

RÉPARTITION DES CODES D'ACCÈS PAR CATÉGORIE DE CLIENTS :



Certains tribunaux et organismes administratifs font également appel aux services de SOQUIJ pour un traitement particulier des décisions qui les intéressent. Cette année, nous désirons mentionner particulièrement l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), avec laquelle nous travaillons à un projet particulier. Nous traitons une sélection de décisions arbitrales en droit du travail. Certaines seront accessibles à tous les utilisateurs du Portail SOQUIJ, d'autres seront réservées aux utilisateurs de l'ACPPU seulement. La livraison est prévue au cours du prochain exercice.

- Autorité des marchés financiers • Chambre de la sécurité financière • Commission des lésions professionnelles • Commission des relations du travail • Conseil de la magistrature du Québec • Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Ministère de la Justice • Office des professions • Postes Canada • Régie du bâtiment • Régie du logement • Secrétariat général du secteur santé et services sociaux • Société de l'assurance automobile du Québec • Syndicats des employés d'Hydro-Québec, sections locales 957 – 1500 – 2000 – 4250 – SCFP-FTQ • Tribunal administratif du Québec

Des partenaires nous aident à diversifier notre offre de service à l'aide de nouveaux contenus en ligne, de nouvelles fonctionnalités ou de nouveaux réseaux de diffusion.



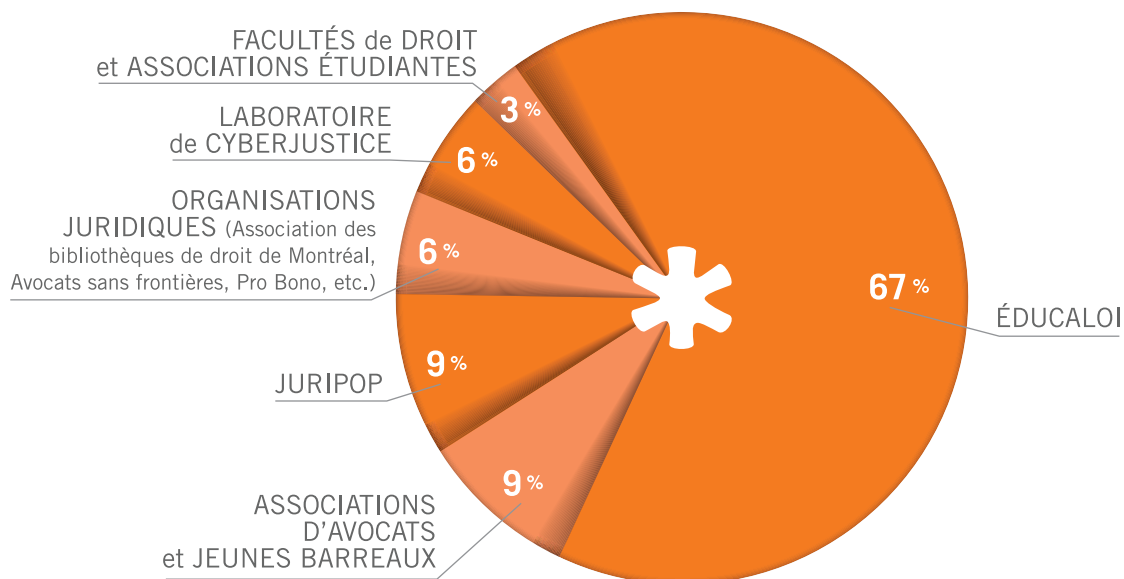
SOUTIEN FINANCIER EN MATIÈRE DE JUSTICE

Année après année, SOQUIJ se fait un devoir d'investir en matière de justice en offrant un soutien financier de plus de 300 000 \$ et des services à certaines organisations qui desservent le grand public et qui rejoignent sa mission d'accès à l'information juridique.

Nous soutenons aussi des activités de recherche. Cette année, SOQUIJ appuie le Laboratoire de cyberjustice dans le développement d'un module logiciel qui permettra aux parties à un dossier judiciaire de simplement déposer la liste des décisions qui seront citées au cours d'une audience, sans avoir à déposer un cahier de jurisprudence papier.

SOQUIJ contribue également au succès d'autres organisations du milieu de la justice en les aidant financièrement ou en leur donnant accès à ses contenus dans un seul but : mieux servir la collectivité!

RÉPARTITION DU SOUTIEN FINANCIER PAR CATÉGORIE DE PARTENAIRES :





VISION

ÊTRE LE CHEF DE FILE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION JURIDIQUE, TANT AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DU DROIT QU'AUPRÈS DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL.

Le terme **CHEF DE FILE** est pour nous synonyme de proactivité et de reconnaissance du milieu.

Le mot **INFORMATION** introduit la volonté de SOQUIJ de se voir reconnaître à titre de spécialiste de l'information juridique en général.

Le mot **PROFESSIONNELS** est englobant et comprend toutes les personnes qui ont des besoins en information juridique pour réaliser leur travail : les juges, les avocats, les notaires, les recherchistes, etc.

Enfin, la **POPULATION EN GÉNÉRAL** fait écho à notre loi constitutive et à notre obligation de servir la collectivité.

Un mot toutefois est plus significatif que tous les autres : **ACCESSIBILITÉ**
Cette accessibilité se traduit, entre autres choses, par :

- une image renouvelée de SOQUIJ;
- une notoriété accrue de notre organisation dans la population;
- un élargissement de notre bassin de clients et d'utilisateurs;
- une offre de produits et services plus large et de grande qualité;
- une plus grande variété de contenus juridiques; et
- des produits aux coûts accessibles.

ORIENTATIONS

01 OBJECTIFS

- 1 Inaugurer le Portail SOQUIJ, qui s'adresse tant aux professionnels du droit qu'aux citoyens.
- 2 Évaluer divers scénarios pour financer le service de Recherche juridique universel.
- 3 Offrir des produits à valeur ajoutée s'adressant aux citoyens en partenariat avec d'autres organisations.
- 4 Faciliter l'accès aux produits et aux contenus.

02 OBJECTIFS

- 1 Améliorer la compréhension de la mission et des actions menées par SOQUIJ au ministre de la Justice du Québec, chez les ordres professionnels, les tribunaux et les organismes.
- 2 Consolider les relations d'affaires avec les partenaires actuels.
- 3 Renouveler l'engagement de SOQUIJ de garantir à sa clientèle l'accès au plus vaste corpus juridique au Québec et à une qualité de résultats de recherche hors du commun.
- 4 Mettre en valeur le volet grand public de la mission de SOQUIJ.

01

FAVORISER ET FACILITER L'ACCESSIBILITÉ DES PROFESSIONNELS DU DROIT ET DES CITOYENS QUÉBÉCOIS À L'INFORMATION JURIDIQUE.

02

SE POSITIONNER COMME LA GARDIENNE DU PATRIMOINE JURIDIQUE DU QUÉBEC.

05 OBJECTIFS

- 1 Assurer une meilleure communication à tous les niveaux de l'organisation.
- 2 Mobiliser les employés dans l'atteinte des résultats attendus.
- 3 Intégrer les valeurs organisationnelles dans le quotidien des employés.
- 4 Développer une image de marque forte comme employeur.

05

ATTIRER, DÉVELOPPER ET MOBILISER LES TALENTS.

03

DIVERSIFIER ET BONIFIER L'OFFRE DE SERVICES.

04

GÉRER DE FAÇON EFFICIENTE ET SYNERGIQUE LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES.

03 OBJECTIFS

- 1 Prioriser et réaliser des projets innovants touchant la recherche juridique.
- 2 Développer le plein potentiel commercial des plumitifs.

04 OBJECTIFS

- 1 Optimiser la gestion de projets dans l'ensemble de l'organisation.
- 2 S'assurer d'avoir la main-d'oeuvre nécessaire pour faire face aux réalités du marché et réaliser le plan stratégique.
- 3 Revoir certains processus de travail clés pour une mise en oeuvre efficiente du plan stratégique.

- 5 Revoir les mécanismes générateurs d'idées.

* FAVORISER ET FACILITER L'ACCESSIBILITÉ

NOUVEAU PORTAIL SOQUIJ ET RECHERCHE JURIDIQUE

Après quelques années de travail de consultations, d'analyses, de recommandations, et d'ébauches, de tests, de programmations et de corrections, le Portail SOQUIJ et Recherche juridique ont été testés par les testeurs les plus rigoureux, nos clients.

C'est en juin 2014 que les premiers utilisateurs ont pu nous faire leurs premiers commentaires :

«Je trouve que toutes les modifications faites au moteur de recherche facilitent beaucoup la recherche et est agréable à utiliser.»

«[...] la possibilité de reprendre ma session là où je l'avais interrompue transforme complètement mon utilisation de SOQUIJ, de même que la possibilité de mettre des signets aux arrêts pertinents.»

«Bravo pour la nouvelle interface. C'est beaucoup plus clair et facile à utiliser.»

Bien que la réponse ait été favorable, il fallait encore améliorer le service pour atteindre un niveau satisfaisant avant de le rendre disponible pour tous. Au cours de l'été 2014, la plateforme a été migrée vers SQL 2012 afin d'obtenir une meilleure performance et des leviers pour des développements futurs. En septembre, nous étions prêts à l'offrir à de nouveaux utilisateurs rompus aux nouvelles technologies : les étudiants et professeurs des facultés de droit. Ont suivi par la suite la magistrature, le ministère de la Justice et les différents organismes de celui-ci.

En janvier 2015, les nouveaux clients sont dorénavant dirigés vers le Portail SOQUIJ et le service Recherche juridique, marquant ainsi un jalon crucial dans le plan de déploiement. Au 31 mars 2015, près de 55 % de nos utilisateurs ont été migrés vers le nouveau Portail SOQUIJ et près de 1 000 utilisateurs ont été formés sur Recherche juridique.

Nombreuses ont été cette année les améliorations apportées à Recherche juridique. Elles le seront encore au cours des prochaines années. L'évolution du produit se fera graduellement et de manière constante.

Afin de faciliter l'utilisation du service et la migration des utilisateurs vers Recherche juridique, nous avons produit des capsules vidéo (<https://www.youtube.com/user/SOQUIJ>). Elles présentent les principales fonctionnalités du Portail SOQUIJ et du service Recherche juridique ainsi qu'une méthode simple pour effectuer une recherche. Ces capsules s'affichent automatiquement à l'ouverture du Portail pour tout nouvel utilisateur.

L'ASTUCE? TOUTES VOS RECHERCHES EN UNE SEULE PAGE!

The screenshot displays the SOQUIJ search interface with several key sections highlighted by orange callouts:

- LIGNE DE RECHERCHE:** Describes the search line and offers tips for refining results.
- SÉLECTION SOQUIJ:** Lists various filters such as Juridictions, Thèmes juridiques, and Plans de classification.
- ASTÉRISQUES:** Explains the use of asterisks in search terms.
- CRITÈRES:** A grid of criteria used to filter search results.
- RÉSULTATS:** Shows a sample search result with a detailed summary.

At the bottom of the interface, a banner reads: **UNE TARIFICATION UNIQUE !** Pour le Résumé, le texte intégral, le Citateur et l'Historique !

En outre, nous avons produit de l'aide en ligne contextuelle, un guide de l'utilisateur ainsi qu'un aide-mémoire, tous disponibles sur le site de SOQUIJ : <http://soquij.qc.ca/fr/services-aux-professionnels/service-aux-utilisateurs/aide-a-la-recherche>

MÊME SI CETTE LIVRAISON N'EST QUE LE DÉBUT D'UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE, SOQUIJ ET TOUS SES EMPLOYÉS PEUVENT SE DIRE : MISSION ACCOMPLIE!

AMÉLIORATIONS À LA SECTION SERVICES AUX CITOYENS

SOQUIJ a procédé à certaines améliorations de la populaire section Services aux citoyens de son site Internet de manière à répondre à une action spécifique de son plan stratégique en attendant une refonte en profondeur.

- Possibilité de faire de la recherche par expression et par numéro de dossier
- Possibilité de restreindre les dates affichées, par tribunal, à ses dates de début et de fin d'activité
- Ajout d'une fonction de génération de liens URL courts

SOQUIJ a également mandaté Éducaloi afin de revoir le langage utilisé dans cette section du site pour la rendre plus accessible. Ses recommandations de navigation ont aussi été apportées.

PROGRAMME SOQUIJ DÈS AUJOURD'HUI

Depuis 2011, SOQUIJ offre aux jeunes juristes, avocats et notaires, de moins de 10 ans de pratique la possibilité d'accéder à ses services pour une fraction de la tarification en vigueur. Cette année, le programme a été appuyé d'une campagne « Défends ta couronne » diffusée auprès des étudiants des facultés de droit et des jeunes juristes en association.

Le volet Facebook de cette campagne a généré plus de 400 000 impressions.



EXPLOITATION MÉDIAS

En plus des résumés diffusés sans frais auprès de nos partenaires (ABC-Québec, CRAC, RIMQ, Québec municipal, FCEI et Droit inc.), les conseillers juridiques de SOQUIJ rédigent et publient des articles d'information juridique simples et concis pour divers médias.

- LesAffaires.com : 10 billets
- Blogue du CRL et SLAW : 50 résumés de décisions chacun
- Blogue SOQUIJ : 89 billets, dont voici les 5 plus lus :

Dénigrer l'employeur sur Facebook : attention, danger!
par M^e Sylvie Théoret, paru le 29 avril 2014 (2 008 lecteurs)

Les conséquences juridiques du travail au noir : quelques exemples d'application.
par M^e Emmanuelle Faulkner, paru le 12 juin 2014 (1 395 lecteurs)

Et si vous vous blessiez lors de votre «party de bureau»?
par M^e Nancy Fortin, paru le 10 décembre 2014 (1 051 lecteurs)

Un triste jour pour l'information juridique,
par M^e Philippe-André Tessier, paru le 1^{er} avril 2014 (1 000 lecteurs)

Quand la poésie trouvait sa place dans un jugement,
par M^e Geneviève Gélinas, paru le 8 juillet 2014 (963 lecteurs)

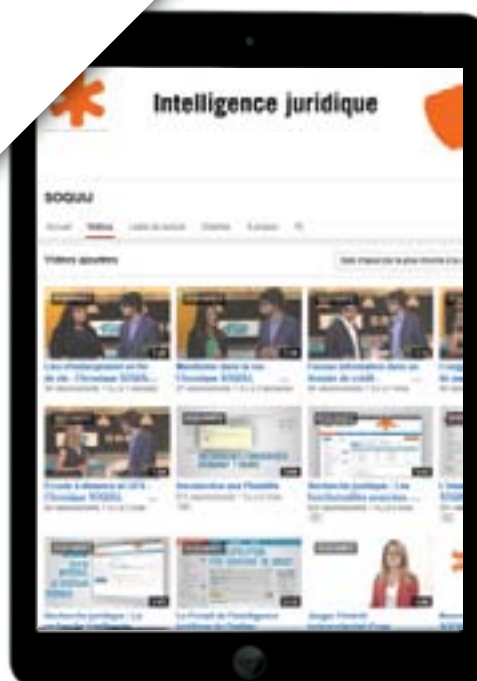
L'année 2014-2015 a aussi été celle des médias pour SOQUIJ, avec la production de capsules pour le lancement du Portail SOQUIJ et du service Recherche juridique ainsi que sa participation à l'émission «À vos cas» sur MATv, en collaboration avec la Clinique Juripop. La page YouTube SOQUIJ est à visiter, youtube.com/user/SOQUIJ.

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

En tant que société parapublique, nous devons respecter les normes d'accessibilité établies par le gouvernement. Nous avons modifié les technologies utilisées afin répondre plus efficacement à ces normes.

Nous sommes à terminer notre certification PCI («Payment Card Industry») pour le paiement par carte de crédit. D'ailleurs, au cours du dernier exercice, notre catalogue en ligne a été bonifié pour permettre l'abonnement en ligne au Portail SOQUIJ. Ces choix nous permettent plus de flexibilité et de capacité pour l'évolution de notre site.

Avec la venue de la mobilité, la grande variété de tablettes et de téléphones intelligents ainsi que la multiplication des systèmes d'exploitation et de fureteurs, nous avons intégré dans notre conception et notre mise au point de produits les notions de conception adaptative («responsive design»).





SE POSITIONNER COMME LA GARDIENNE DU PATRIMOINE JURIDIQUE DU QUÉBEC

AJOUT DE DÉCISIONS ET DE DOCTRINE

Les décisions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique ainsi qu'une sélection des décisions du Tribunal de la sécurité sociale sont maintenant disponibles sur le Portail SOQUIJ et sur le site Services aux citoyens.

Documents reçus pour l'année 2014-2015	Textes intégraux	Documents résumés	Documents indexés
Tribunaux judiciaires	29 685	3 325	823
Tribunaux spécialisés et organismes	68 278	3 585	2 420
Cours d'appel canadiennes	2 761	-	708
Total	100 724	6 910	3 951

SOQUIJ a aussi conclu une entente avec la *Revue juridique des étudiants de l'Université de Montréal*. Nous réalisons le traitement documentaire des articles et tous les textes sont ajoutés à notre doctrine. Cela garantit la qualité des références fournies dans la publication.

Au total, en 2014-2015, toutes sources confondues :

- 1 114 fiches de doctrine ont été créées
- 567 textes de doctrine ont été versés

RÉSEAU DES PLUMITIFS

Au cours de l'année, en plus des données quotidiennes provenant du ministère de la Justice et des greffes, nous avons ajouté les données des greffes des cours municipales de Rivière-du-Loup, d'East Angus et de Sept-Îles. Plus de 80 000 nouveaux dossiers ont été ajoutés aux millions de dossiers existants.

NOUVELLE TARIFICATION

L'arrivée du nouveau service Recherche juridique représentait une occasion de revoir notre tarification. Ainsi, nous avons retenu un prix unique de 5,55 \$ pour la consultation d'une décision. Cela comprend la consultation du résumé, du texte intégral, de la fiche Le Citateur et de la fiche Historique.

Ce changement :

- Favorise un meilleur accès à l'information juridique ayant une valeur ajoutée;
- Valorise et favorise la consultation de certaines composantes à très grande valeur ajoutée, entre autres les fiches Le Citateur; et
- Simplifie nos règles d'affaires pour nos clients, mais également pour ceux et celles qui les appliquent au quotidien.

PRÉSENTATIONS ET CONFÉRENCES

Quelques professionnels de SOQUIJ ont été invités à donner des conférences à diverses occasions sur différents sujets. En voici un aperçu :

M. Claude Paul-Hus au Congrès de l'Association du Jeune Barreau de Montréal

Sujet : L'éthique appliquée dans les organisations

M^e Danielle Blondin au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)

Sujet : Protection des renseignements personnels dans les décisions judiciaires et administratives

M^{es} Danielle Blondin et France Rivard à la Conférence des arbitres

Sujet : Aperçu des règles de traitement éditorial et d'anonymisation des décisions

M^e Philippe Jolivet au Colloque interfacultaire de la Confédération des associations d'étudiants en droit civil

Sujet : Le recours collectif : un outil d'accès à la justice

M^e Julie Allard au Forum des cliniques juridiques

Sujet : Meilleures pratiques en gestion de projet

M^e Julie Allard à la Journée AAQ – ARMA – 2015

Sujet : Les défis à relever dans la gestion d'un projet technologique

M^e Philippe-André Tessier, président du conseil d'administration de SOQUIJ à la conférence **Legal IT 2015** en compagnie de **M^e Nathalie G. Drouin**, sous-ministre du ministère de la Justice, et de

M. André Bizier, président de la Chambre des huissiers de justice du Québec

Sujet : La technologie au service de l'exécution des jugements –

Un projet prometteur, des partenaires engagés





BONIFIER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE SERVICES

BONIFIER

ENRICHISSEMENT DE NOS CONTENUS

Avec la conception et la mise au point de Recherche juridique venait la nécessaire uniformisation des métadonnées associées aux décisions, un grand nombre datant même d'avant l'ère informatique.

Plus de 50 000 documents ont été traités afin d'être repérés à partir du plan de classification. Ils ont également été bonifiés d'hyperliens. Ce traitement a permis d'atteindre un niveau incomparable de qualité de données.

NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE

En prévision de l'entrée en vigueur du nouveau *Code de procédure civile*, SOQUIJ répertorie les décisions qui citent ces nouvelles dispositions.

Le logo NCPC permet l'identification de ces décisions.

Il se retrouve dans L'Express quotidien et L'Express hebdomadaire ainsi que dans le service Recherche juridique.



DU NOUVEAU POUR LES PLUMITIFS PROVINCIAUX

Une nouvelle version a été mise en ligne, présentant plus d'améliorations fonctionnelles et visuelles :

- Ajout du district 614, Baie James et circuit intérieur;
- Accès au rôle d'audience détaillé pour les dossiers du plunitif civil; et
- Harmonisation des couleurs et de la navigation avec celles du Portail SOQUIJ.

«WEB SERVICE» POUR LES CLIENTS JURIS CONCEPT

Nous en sommes à la deuxième année de notre entente avec Juris Concept, qui offre des solutions de gestion pour les cabinets d'avocats. Notre partenariat technologique a progressé avec l'ajout d'un accès direct au plunitif ainsi qu'au rôle d'audience à même les outils d'administration proposés par Juris Concept.

L'utilisation de tels «Web Services» nous permet d'intégrer nos produits directement dans les environnements technologiques de nos clients et de nos partenaires.

DIVERSIFIER

OUTIL DE GESTION DES AVIS D'EXÉCUTION

Au cours de la dernière année, le ministère de la Justice du Québec et SOQUIJ ont travaillé main dans la main à l'idéation et à la mise au point d'une solution technologique dont le besoin découle des nouvelles règles en matière d'avis d'exécution dans le NCPC. Ce projet met de l'avant une approche collaborative et créative dans l'exploitation des technologies au bénéfice d'un grand nombre d'acteurs du milieu de la justice, dont, au premier chef, les huissiers de justice.

- Saisie de données en ligne
- Génération automatique des avis d'exécution en format PDF
- Signature numérique des avis d'exécution
- Paiement des frais juridiques en ligne
- Dépôt électronique des avis d'exécution

OUTIL D'AIDE À LA CITATION

Le Bureau des projets de SOQUIJ suit attentivement la réalisation d'un outil d'aide à la citation. Grâce à cet outil, l'utilisateur aura au bout des doigts l'ensemble du corpus figurant dans le fonds documentaire de SOQUIJ.

Un clic, et la référence jurisprudentielle, législative ou doctrinale choisie se trouve dans le document en conformité avec certains choix éditoriaux. Dans un premier temps destiné à la magistrature, cet outil sera éventuellement proposé à l'ensemble de la communauté juridique.

FORMATIONS OFFERTES

Depuis octobre 2014, SOQUIJ offre des formations thématiques données par ses conseillers juridiques. Leur connaissance approfondie de la jurisprudence dans les domaines de droit qu'ils traitent quotidiennement assure les participants de la qualité de la formation. En complément, un volet « techniques de recherches » est intégré à ces formations afin d'outiller les participants pour mettre à jour leurs connaissances. Contrairement aux formations pratiques, les formations thématiques sont tarifées.

Toutes nos formations sont aussi disponibles en ligne et sont de plus en plus populaires et appréciées de la clientèle. Au cours de la dernière année, nous avons constaté une augmentation de 53 % de ce type de formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX SÉANCES DE FORMATION

	2011	2012	2013	2014	2015
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1 514	1 783	1 676	1 650	2 431



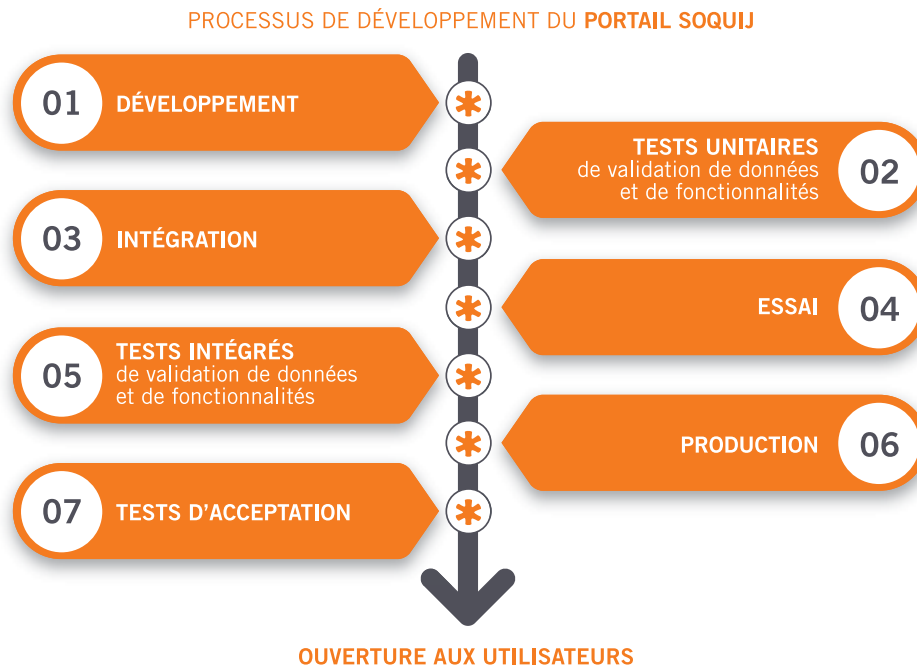
GÉRER DE FAÇON EFFICIENTE ET SYNERGIQUE

TESTS QUALITÉ

Le projet de développement de Recherche juridique a généré une expertise extraordinaire pour la réalisation des tests. Une étroite collaboration entre les équipes d'analystes, de techniciens et de responsables de la qualité des services a permis de rédiger des plans de tests plus rapidement et de détecter, de signaler et de corriger des problématiques plus tôt dans le processus de développement. Cela a eu pour effet d'écourter les périodes de tests aux étapes subséquentes. Nous avons donc gagné en efficacité, en plus de créer de solides assises pour les développements futurs.

IMPLANTATIONS

Au cours de l'année, nous avons effectué 72 implantations, c'est-à-dire que nous avons procédé au versement d'une nouvelle version du Portail SOQUIJ afin de bonifier son contenu, d'ajouter des fonctionnalités, de faire des mises à jour ou d'effectuer des correctifs. Ces implantations sont l'aboutissement d'un processus de développement structuré en huit étapes :



LE CONCEPT MVC POUR PLUS DE CONTRÔLE

La Direction des systèmes d'information a adopté le concept MVC (Model/View/Controller) pour le développement des produits. Cette approche procure un contrôle précis du rendu, facilitant l'accessibilité Web et l'adaptation aux différentes plateformes. De plus, elle préconise la conception des tests unitaires parallèlement aux développements. Le cycle de test est réduit et la qualité du livrable est améliorée.

FACTURE EN LIGNE

Plus de 90 % des clients de SOQUIJ reçoivent dorénavant par courriel un avis les informant que leur facture est disponible en ligne. Il s'agit là d'une mesure efficace et écologique qui nous a permis de réaliser des économies substantielles. En effet, nous avons économisé le papier, les enveloppes et les frais de timbres. Nos clients peuvent en faire autant en réglant dorénavant leur facture SOQUIJ en ligne auprès de leur institution bancaire.



ATTIRER, DÉVELOPPER ET MOBILISER LES TALENTS

INTRANET DE SOQUIJ

Menée par le secteur des Ressources humaines, la révision de l'intranet de la Société a rajeuni cet important outil, qui permet d'assurer une meilleure communication entre les directions et entre les employés et favorise le partage des valeurs et de la culture d'entreprise.

RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE TECHNOLOGIQUE

En optant pour l'utilisation de technologies récentes (conception adaptative, concept MVC, C#, SQL 2012, etc.) pour la conception et la mise au point de nos produits et services, nous nous assurons une disponibilité de main-d'œuvre compétente, l'optimisation du transfert et du partage de connaissances ainsi que le maintien d'une motivation d'apprentissage chez les ressources actuelles.

FORMATION

SOQUIJ offre à ses employés de la formation interne pour que ces derniers respectent leurs obligations en matière de formation continue.

Elle favorise également le développement professionnel de ses employés. Six d'entre eux se sont prévalus des conditions offertes par la Société pour poursuivre des études universitaires.

COCRÉATION

Afin de continuer le mouvement de renouveau qu'apporte le nouveau Portail SOQUIJ, nous avons tenu un atelier de cocréation avec nos employés en novembre 2014 afin de les inviter à partager et à explorer les idées qui peuvent contribuer à assurer l'efficacité, l'efficience et la rentabilité de SOQUIJ. Grâce à la participation active de nos employés, cet atelier fut une réussite, tant au point de vue des idées qu'au point de vue de la mobilisation, créant un moment privilégié de partage et de collaboration.



LES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

Par suite du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels adopté par le gouvernement, tous les documents se trouvent sur le site soquij.qc.ca/docs_corpo.

Voici d'autres informations qui pourraient être intéressantes pour le lecteur :

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Au cours de l'année, trois postes permanents ont été pourvus. Parmi les nouveaux employés se trouvent deux femmes.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR À TEMPS PLEIN ET DU PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT

Conformément à certaines dispositions du Discours sur le budget du 4 juin 2014 visant à reconduire la suspension de la rémunération fondée sur le rendement prévue à la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (Loi 100) pour les exercices financiers débutant en 2014, aucun boni n'a été versé en 2014-2015 aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein et au personnel de direction et d'encadrement.

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, SOQUIJ a été soumise à un gel des effectifs pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

SOQUIJ accorde une grande importance au développement des compétences et au perfectionnement de ses employés. Elle les encourage à acquérir, à maintenir et à améliorer leurs compétences en matière de connaissances, d'habiletés et d'attitudes relativement à l'exercice de leur emploi et dans le contexte de leur cheminement de carrière.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

SOQUIJ s'autofinance à partir de la vente de ses produits. Cette structure de financement lui permet également d'offrir de l'information sans frais sur Internet (soquij.qc.ca, section Services aux citoyens).

La tarification des produits est au cœur de notre modèle d'affaires. Notre système de prix de revient par activités et la valeur marchande de nos produits sont les éléments dont nous tenons compte pour déterminer une tarification assurant notre autofinancement. L'indice des prix à la consommation est un critère considéré pour l'indexation de notre tarification, qui est fixée chaque année au 1^{er} janvier. Dans la section Services aux citoyens de notre site Internet, nous offrons un accès sans frais à toutes les décisions reçues des tribunaux judiciaires et des organismes juridictionnels du Québec.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

RAPPORT DE LA DIRECTION	36
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	37
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	38
État de la situation financière	39
État de la variation des actifs financiers nets	40
État des flux de trésorerie	41
Notes complémentaires	42 - 52

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de la préparation des états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

SOQUIJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport d'audit expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le Conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Claude Paul-Hus
Directeur général



Ana Cerqueira
Directrice des ressources humaines et financières

Montréal, le 16 juin 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société québécoise d'information juridique, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des résultats et de l'excédent cumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société québécoise d'information juridique au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01)*, je déclare qu'à mon avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Montréal, le 16 juin 2015



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE
 ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
 DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	BUDGET	2015 Réal	2014 Réal
REVENUS PROVENANT DES PUBLICATIONS ET DES SERVICES	14 841 530 \$	13 488 205 \$	13 776 195 \$
COÛT DES PUBLICATIONS ET DES SERVICES (note 3)	10 064 686	9 261 870	9 566 081
MARGE BRUTE	4 776 844	4 226 335	4 210 114
FRAIS GÉNÉRAUX (note 4)	4 774 094	4 371 828	4 212 673
DÉFICIT DE L'EXERCICE	2 750	(145 493)	(2 559)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 205 944	2 205 944	2 208 503
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	2 208 694 \$	2 060 451 \$	2 205 944 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2015

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	3 435 428 \$	3 604 231 \$
Débiteurs (note 5)	2 030 818	1 733 544
Stocks destinés à la vente	-	31 107
	5 466 246	5 368 882
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 301 251	2 057 660
Revenus reportés	357 194	410 028
Provision pour congés de maladie (note 7)	1 155 650	1 150 422
Avantages incitatifs relatifs à un bail reportés	821 055	833 918
Obligations relatives à un bail	307 875	308 803
	4 943 025	4 760 831
ACTIFS FINANCIERS NETS	523 221	608 051
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	1 294 129	1 332 366
Charges payées d'avance	243 101	265 527
	1 537 230	1 597 893
EXCÉDENT CUMULÉ	2 060 451 \$	2 205 944 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration

M^e Philippe-André Tessier
Président



M^e Nicolas Vermeys
Vice-président



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE
 ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
 DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	BUDGET	2015 Réel	2014 Réel
DÉFICIT DE L'EXERCICE	2 750 \$	(145 493) \$	(2 559) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 142 665)	(252 167)	(662 042)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		1 157	41 117
Amortissement des immobilisations corporelles	366 030	289 247	300 191
	(776 635)	38 237	(320 734)
Acquisition de charges payées d'avance		(372 843)	(388 822)
Utilisation de charges payées d'avance		395 269	359 376
		22 426	(29 446)
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(773 885)	(84 830)	(352 739)
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	608 051	608 051	960 790
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	(165 834) \$	523 221 \$	608 051 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE
 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(145 493) \$	(2 559) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	289 247	300 191
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 157	41 117
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail reporté	(61 874)	(61 874)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(928)	(928)
	227 602	278 506
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Débiteurs	(297 274)	(1 896)
Stocks destinés à la vente	31 107	4 852
Créditeurs et charges à payer	247 178	(45 177)
Revenus reportés	(52 834)	(53 993)
Provision pour congés de maladie	5 228	(71 550)
Avantages incitatifs relatifs à un bail reportés	49 011	49 011
Charges payées d'avance	22 426	(29 446)
	4 842	(148 199)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	86 951	127 748
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(255 754)	(729 194)
Diminution de la trésorerie	(168 803)	(601 446)
Trésorerie au début de l'exercice	3 604 231	4 205 677
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 435 428 \$	3 604 231 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer à la fin de l'exercice	12 721 \$	16 308 \$
Revenus d'intérêts reçus	32 318 \$	36 532 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

1) CONSTITUTION ET OBJET

La Société québécoise d'information juridique (« SOQUIJ »), personne morale au sens du Code civil, constituée en vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, chapitre 1, 5e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), SOQUIJ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de SOQUIJ, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément significatif n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

REVENUS

Les revenus, y compris les gains réalisés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent.

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, car SOQUIJ ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

Les passifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés des créditeurs et charges à payer, à l'exclusion des charges sociales et des taxes à payer.

Tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ACTIFS FINANCIERS

TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable.

STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

Le stock de publications est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût de chaque publication comprend les frais directs de conception et de publication (main-d'œuvre, matériel et impression) et les autres frais indirects s'y rapportant.

PASSIFS

REVENUS REPORTÉS

Les sommes provenant d'abonnements et autres publications sont reportées et constatées aux revenus au moment de l'expédition des publications.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

PROVISION POUR VACANCES

La provision pour vacances n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés de SOQUIJ sont pris dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée au poste traitements et avantages du personnel à payer dans les créditeurs et charges à payer.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL REPORTÉS

Les avantages incitatifs accordés à SOQUIJ par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée de bail.

OBLIGATIONS RELATIVES À UN BAIL

Les loyers exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation pour la location de locaux administratifs sont imputés à titre de charges de loyer selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail. La différence entre le montant constaté aux résultats et les montants exigibles en vertu du bail est présentée à titre d'obligations relatives à un bail.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de SOQUIJ sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Améliorations locatives	Durée du bail (*)
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Systèmes informatiques	7 ans

(*) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail, soit jusqu'au 31 décembre 2021 ou jusqu'au 31 décembre 2027 pour les améliorations locatives acquises suite à la renégociation du bail.

Les projets informatiques en développement seront amortis lorsque leur développement sera terminé et que les projets seront mis en service.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de SOQUIJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation, le coût de celle-ci est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations sont passées aux résultats. Aucune reprise n'est constatée.

CONVERSION DE DEVISES

Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments non monétaires de l'état de la situation financière ainsi que les charges en devise étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date où les opérations ont été effectuées. Les gains et les pertes résultant de la variation du taux de change sont pris en compte dans l'état des résultats de la période.

3) COÛT DES PUBLICATIONS ET DES SERVICES

	BUDGET	2015 Réel	2014 Réel
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	7 702 716 \$	7 657 177 \$	7 611 968 \$
Honoraires	503 690	158 664	420 378
Publicité	415 500	306 872	348 009
Location d'équipement, entretien et fournitures	493 670	349 011	345 599
Amortissement des immobilisations corporelles	315 530	244 684	260 645
Mise en page et impression	163 380	142 435	137 350
Redevances	195 000	177 197	208 140
Communications et expéditions	108 700	64 497	99 834
Déplacements et frais de représentation	50 500	41 812	41 519
Entrepôt de données électroniques	66 000	46 543	41 881
Documentation	50 000	41 871	45 906
Variation d'inventaire	-	31 107	4 852
	10 064 686 \$	9 261 870 \$	9 566 081 \$

4) FRAIS GÉNÉRAUX

	BUDGET	2015 Réel	2014 Réel
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	2 691 619 \$	2 510 601 \$	2 284 236 \$
Loyer, taxes et assurances (a)	1 083 824	1 037 360	1 079 548
Contribution à des organismes	210 000	236 500	198 327
Honoraires	277 300	167 918	115 844
Publicité	190 000	203 357	228 835
Perfectionnement du personnel	99 500	37 151	46 687
Déplacements et frais de représentation	84 425	65 115	66 523
Location d'équipement, entretien et fournitures	68 300	52 886	63 433
Amortissement des immobilisations corporelles	50 500	44 563	39 546
Communications et expéditions	12 000	6 254	11 634
Autres	68 500	70 840	98 817
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		1 157	41 117
	4 835 968	4 433 702	4 274 547
Moins : Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(61 874)	(61 874)	(61 874)
	4 774 094 \$	4 371 828 \$	4 212 673 \$

(a) La différence entre le montant de la charge de loyer, déterminée sur une base linéaire, et le montant exigible en vertu du bail est de 928 \$ (2014 : 928 \$), ce qui correspond à l'amortissement des obligations relatives à un bail.

5) DÉBITEURS

	2015	2014
Comptes clients	1 117 291 \$	848 708 \$
Revenus courus	975 415	939 519
Intérêts courus	2 442	2 978
Autres	2 000	2 100
Provision pour créances douteuses	(66 330)	(59 761)
	2 030 818 \$	1 733 544 \$

6) CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2015	2014
Fournisseurs et charges à payer	396 129 \$	342 355 \$
Traitements et avantages du personnel à payer	1 776 225	1 512 593
Charges sociales à payer	26 240	134 475
Taxes à payer	102 657	68 237
	2 301 251 \$	2 057 660 \$

7) PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

SOQUIJ dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par SOQUIJ.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à SOQUIJ. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

7) PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (suite)

ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2015	2014
Taux moyen de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,64 %	2,57 %
Taux d'actualisation pondéré	1,73 %	2,73 %
Durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs	7 ans	7 ans

Le tableau suivant présente les variations de la provision au cours de l'exercice:

	2015	2014
Solde du début	1 150 422 \$	1 221 972 \$
Charges de l'exercice	116 293	89 686
Prestations versées au cours de l'exercice	(111 065)	(161 236)
Solde à la fin	1 155 650 \$	1 150 422 \$

8) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	MOBILIER DE BUREAU	MATÉRIEL INFORMATIQUE	SYSTÈMES INFORMATIQUES	TOTAL
Coût					
1 ^{er} avril 2013	716 802 \$	602 762 \$	1 936 147 \$	1 803 370 \$	5 059 081 \$
Acquisitions	2 095	-	222 557	437 390	662 042
Dispositions	-	-	-	(41 117)	(41 117)
31 mars 2014	718 897	602 762	2 158 704	2 199 643	5 680 006
Acquisitions	43 603	7 830	175 174	25 560	252 167
Dispositions	-	(7 493)	(242 043)	-	(249 536)
31 mars 2015	762 500 \$	603 099 \$	2 091 835 \$	2 225 203 \$	5 682 637 \$
Amortissement cumulé					
1 ^{er} avril 2013	324 848 \$	589 142 \$	1 622 738 \$	1 510 721 \$	4 047 449 \$
Charges d'amortissement	44 794	2 629	226 877	25 891	300 191
31 mars 2014	369 642	591 771	1 849 615	1 536 612	4 347 640
Charges d'amortissement	47 834	4 607	197 452	39 354	289 247
Dispositions	-	(7 493)	(240 886)	-	(248 379)
31 mars 2015	417 476 \$	588 885 \$	1 806 181 \$	1 575 966 \$	4 388 508 \$
Valeur nette comptable					
31 mars 2014	349 255 \$	10 991 \$	309 089 \$	663 031 \$	1 332 366 \$
31 mars 2015	345 024 \$	14 214 \$	285 654 \$	649 237 \$	1 294 129 \$

Les projets informatiques en développement totalisent 451 370 \$ (2014 : 447 398 \$). Ils sont inclus dans la catégorie des systèmes informatiques et n'ont pas été amortis car ils ne sont pas encore en service.

9) RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de SOQUIJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2015, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 9,84 % à 10,50 % de la masse salariale cotisable et le taux pour le RRPE est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2015 (1^{er} janvier 2014 : 5,73 %) de la masse salariale cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi SOQUIJ doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2015 correspondant à 11,46 % de la masse salariale cotisable (11,46 % de la masse salariale cotisable pour l'année civile 2014).

9) RÉGIMES DE RETRAITE (suite)

Les cotisations de SOQUIJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 848 555 \$ (2014 : 673 233 \$). Les obligations de SOQUIJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

10) OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

SOQUIJ s'est engagée par des baux échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2027, pour des locaux administratifs, de l'entreposage et de l'équipement. Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

2016	1 542 641 \$
2017	1 280 141
2018	965 648
2019	1 082 723
2020	1 078 256
2021 et suivantes	8 582 689
	14 532 098 \$

Au 31 mars 2014, les versements minimums exigibles totalisaient 15 360 903 \$.

11) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, SOQUIJ est exposée à différents risques, tel que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. SOQUIJ est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture.

Les instruments financiers qui exposent SOQUIJ à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

La valeur comptable de la trésorerie ainsi que des débiteurs représente l'exposition maximale de SOQUIJ au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisque des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux clients. SOQUIJ enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

11) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses:

	2015	2014
Débiteurs de moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 724 680 \$	1 603 129 \$
Débiteurs entre 31 et 60 jours suivant la date de facturation	128 027	121 931
Débiteurs entre 61 et 90 jours suivant la date de facturation	64 371	32 597
Débiteurs de plus de 90 jours suivant la date de facturation	180 070	35 648
	2 097 148	1 793 305
Provision pour créances douteuses	(66 330)	(59 761)
	2 030 818 \$	1 733 544 \$

SOQUIJ doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de clients, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision. Les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été radiés sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de SOQUIJ.

	2015	2014
Provision pour créances douteuses		
Solde au début de l'exercice	59 761 \$	13 767 \$
Charge pour créances douteuses	29 509	62 373
Montants radiés et recouvrements	(22 940)	(16 379)
Solde à la fin de l'exercice	66 330 \$	59 761 \$

SOQUIJ est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. La direction estime que la qualité des créances qui ne sont ni dépréciée ni en souffrance au 31 mars 2015 est bonne.

11) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

SOQUIJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles par les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement. SOQUIJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant de la trésorerie ou des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

Les tableaux suivants présentent l'échéance estimative des passifs financiers.

AU 31 MARS 2015	ÉCHÉANCE			
	Valeur comptable	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours
Fournisseurs et charges à payer	396 129 \$	370 611 \$	5 793 \$	19 725 \$
Traitements et avantages du personnel à payer	1 776 225	990 864	785 361	-
	2 172 354 \$	1 361 475 \$	791 154 \$	19 725 \$

AU 31 MARS 2014	ÉCHÉANCE			
	Valeur comptable	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours
Fournisseurs et charges à payer	342 355 \$	315 975 \$	6 655 \$	19 725 \$
Traitements et avantages du personnel à payer	1 512 593	732 699	779 894	-
	1 854 948 \$	1 048 674 \$	786 549 \$	19 725 \$

11) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SOQUIJ est exposée au risque de change et de taux d'intérêt.

Risque de change

SOQUIJ réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 mars 2015, SOQUIJ est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellé en dollars américains totalisant 43 988 \$ (2014 : 37 659 \$).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de SOQUIJ est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable. Au 31 mars 2015, la portion de la trésorerie portant intérêt était de 3 356 617 \$ (2014 : 3 556 884 \$).

L'objectif de SOQUIJ est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les revenus d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que SOQUIJ tire de sa trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été respectivement inférieurs ou supérieurs de 16 639 \$ (2014 : 18 619 \$).

12) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

SOQUIJ est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. SOQUIJ n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations, qui sont comptabilisées à la valeur d'échange conclue entre les parties, ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

Par ailleurs, SOQUIJ a une entente d'échange de services avec le ministère de la Justice du Québec. La valeur de ces services ne peut faire l'objet d'estimations raisonnables.

Cette publication a été réalisée par la Direction du développement des affaires et des relations avec la clientèle de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).
Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN : 978-2-7642-0856-4
ISSN : 1711-2486

© Gouvernement du Québec 2015
Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de la Société.



* **SOQUIJ** | Intelligence juridique

715, rue du Square-Victoria, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H7
soquij.ca